



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

FICHE FOCUS

sur la

**Téléprocédure « Demander
seulement un quitus fiscal
(réservé aux acheteurs
professionnels) »**

Dernière mise à jour
14/09/2023

Sommaire :

1. Présentation.....	3
1.1. Qu'est-ce qu'un quitus fiscal ?.....	3
1.2. À qui s'adresse cette procédure ?.....	3
2. Demander un quitus fiscal.....	4
2.1. Accédez à votre espace professionnel en vous authentifiant.....	4
2.2. Initier la demande de quitus fiscal.....	5
2.3. Compléter la demande de quitus fiscal.....	7
2.3.1. Rubrique « Véhicule ».....	8
2.3.2. Rubrique « Vendeur ».....	10
2.3.4. Rubrique « Conditions de l'achat ».....	13
2.3.5. Rubrique « Pièces justificatives ».....	16
2.3.6. Rubrique « Récapitulatif ».....	18
2.3.7. Rubrique « Finalisation ».....	22
3. Suivre l'évolution de ma demande de quitus fiscal.....	22
4. Compléter ma demande de quitus fiscal.....	23
4.1. Poser une question au service instructeur ou joindre des pièces complémentaires.....	23
4.2. Compléter ou corriger ma demande de quitus fiscal à la demande de l'administration.....	24

1. Présentation

1.1. Qu'est-ce qu'un quitus fiscal ?

Également appelé certificat fiscal, le quitus fiscal est nécessaire à l'obtention du certificat d'immatriculation lorsque le véhicule concerné a été acquis dans un État de l'Union européenne autre que la France. Délivré par l'administration fiscale, il atteste que le véhicule est en règle vis-à-vis de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Le site de l'[Agence Nationale des titres sécurisés](#) (ANTS) propose deux téléprocédures de demande de quitus fiscal :

- une téléprocédure de demande d'immatriculation, valant également demande de quitus fiscal : « **Immatriculer un véhicule et demander un quitus fiscal (véhicule acquis dans l'Union Européenne)** » ;
- une téléprocédure de demande de quitus fiscal uniquement : « **Demander seulement un quitus fiscal (réservé aux acheteurs professionnels)** ».

Cette fiche focus présente la téléprocédure « **Demander seulement un quitus fiscal (réservé aux acheteurs professionnels)** ».

1.2. À qui s'adresse cette procédure ?

Cette procédure s'adresse **uniquement aux professionnels de l'automobile** agissant en tant qu'acheteurs-revendeurs, et qui demandent un quitus fiscal pour des véhicules dont l'acquéreur final n'est pas encore connu.

À savoir : La téléprocédure de demande de quitus fiscal est ouverte **uniquement aux professionnels dont le siège social se situe dans l'un des 4 départements suivants :**

- le Nord,
- le Pas-de-Calais,
- la Moselle,
- le Bas-Rhin.

Si votre siège social se situe dans un autre département, la demande de quitus s'effectue auprès du service des impôts compétent. Pour plus d'information, reportez-vous à la [foire aux questions](#) (FAQ).

2. Demander un quitus fiscal


2.1. Accédez à votre espace professionnel en vous authentifiant

Afin d'effectuer une demande de quitus, accéder à votre espace personnel via le site de l'[ANTS](#).

À la première connexion, vous pouvez créer un compte sur le site de l'ANTS ou vous identifiez avec FranceConnect.

Si vous possédez déjà un compte ANTS, vous pouvez vous connecter à votre espace personnel :

- avec FranceConnect,
- avec votre identifiant et votre mot de passe ANTS.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*


Agence nationale des titres sécurisés

Votre compte

[Je me connecte](#) [Je crée un compte](#)

AVEC FRANCECONNECT

FranceConnect est la solution proposée par l'Etat pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne



[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

AVEC VOS IDENTIFIANTS ANTS


Identifiant ⓘ

[Identifiant oublié](#)

Mot de passe

[Mot de passe oublié](#)

Cliquez ou sélectionnez l'image : Avion



[Me connecter](#)

Informations sur FranceConnect

Avec FranceConnect, ne créez plus de nouveaux comptes et réutilisez des identifiants que vous possédez déjà sur d'autres sites publics, pour accéder aux demandes en ligne sur le site de l'ANTS.

- Vous n'aurez plus besoin de jongler avec une multitude de comptes.
- FranceConnect ne stocke pas vos données personnelles.

2.2. Initier la demande de quitus fiscal

Pour initier votre demande de quitus fiscal, cliquez sur « Nouvelle demande » :



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Agence nationale des titres sécurisés

Bonjour [Nom]

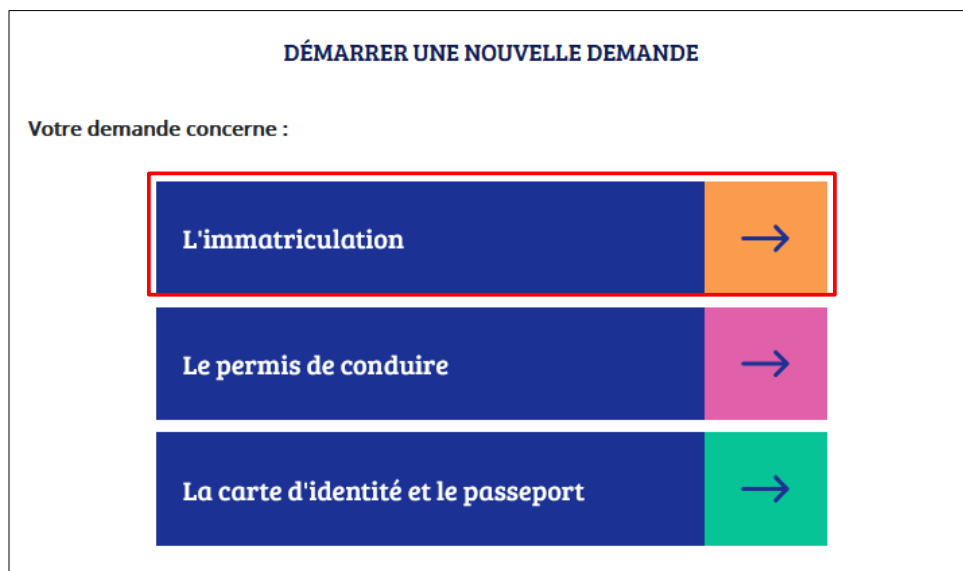
dernière connexion le 13/09/2022

Bienvenue sur votre compte

VOS DEMANDES

Nouvelle demande →

Puis sélectionnez la rubrique « L'immatriculation » :



DÉMARRER UNE NOUVELLE DEMANDE

Votre demande concerne :

- L'immatriculation** →
- Le permis de conduire →
- La carte d'identité et le passeport →

Sélectionnez ensuite la téléprocédure « Demander seulement un quitus fiscal (réservé aux acheteurs professionnels) » :

Vous souhaitez :

- [Vendre ou donner votre véhicule](#) →
- [Refaire votre certificat d'immatriculation \(carte grise\)](#) →
- [Acheter ou recevoir un véhicule \(immatriculer un véhicule à votre nom\)](#) →
- [Changer l'adresse de votre carte grise](#) →
- [Renouveler un W Garage](#) →
- [Obtenir une fiche d'identification de véhicule](#) →
- [Faire une autre demande](#) →
- [Immatriculer un véhicule et demander un quitus fiscal \(véhicule acquis dans l'Union Européenne\)](#) →
- [Demander seulement un quitus fiscal \(réservé aux acheteurs professionnels\)](#) →

Sélectionnez le département de votre siège social :

×

DÉMARRER UNE NOUVELLE DEMANDE

Vous souhaitez :

Immatriculer un véhicule et demander un quitus fiscal
[Choisir une autre demande](#)

Merci de renseigner le département de l'acheteur du véhicule :

57 - Moselle ▼

Continuer →

En phase d'expérimentation, la téléprocédure est uniquement accessible aux professionnels dont le siège social se situe dans l'un des 4 départements suivants :

- le Nord,
- le Pas-de-Calais,
- la Moselle,
- le Bas-Rhin.

Si vous avez sélectionné un département hors expérimentation, vous ne pourrez pas poursuivre votre démarche en ligne.

2.3. Compléter la demande de quitus fiscal

La demande d'immatriculation et de quitus requiert la saisie d'informations regroupées en rubriques :

- Rubrique « Véhicule »
- Rubrique « Vendeur »
- Rubrique « Acheteur »
- Rubrique « Conditions de l'achat »
- Rubrique « Autres informations » (rubrique non active)
- Rubrique « Pièces justificatives »

Les pièces justificatives dématérialisées sont jointes à la téléprocédure (rubrique « Pièces justificatives »). La régularisation ou le paiement de la TVA éventuellement due est effectué en ligne avant confirmation de la téléprocédure (rubrique « Récapitulatif » et rubrique « Confirmation »).

La durée de la téléprocédure est d'environ 20 minutes.

N.B. : tant que vous n'avez pas confirmé votre demande, vous pouvez revenir sur les différentes étapes en cliquant sur « étape précédente ».

À partir de la rubrique « Vendeur », vous avez la possibilité d'interrompre votre demande pour la reprendre ultérieurement. Les données déjà renseignées sont enregistrées.




Les points d'interrogation apportent des précisions sur les informations à renseigner.

Les champs précédés d'un astérisque (*) doivent obligatoirement être renseignés.

2.3.1. Rubrique « Véhicule »

Pour renseigner cet onglet, munissez-vous préalablement du certificat d'immatriculation (carte grise) de l'ancien propriétaire / titulaire du véhicule, qui vous a été remis lors de l'achat du véhicule.




AGENCE NATIONALE
DES TITRES SÉCURISÉS

[Mon espace](#)

DEMANDER SEULEMENT UN QUITUS FISCAL (RÉSERVÉ AUX ACHETEURS PROFESSIONNELS)

Véhicule	Vendeur	Acheteur	Conditions de l'achat	Autres informations	Pièces justificatives	Récapitulatif	Finalisation
-----------------	---------	----------	-----------------------	---------------------	-----------------------	---------------	--------------

Numéro d'immatriculation : - Numéro de la démarche :


 20 MN environ

Vous souhaitez régulariser la situation d'un véhicule importé depuis un pays de l'Union Européenne vis-à-vis de la législation fiscale.
Vous allez démarrer la téléprocédure permettant d'obtenir un quitus fiscal.


IMPORTANT : La téléprocédure « Demander seulement un quitus fiscal » est réservée aux acheteurs professionnels. Si vous êtes un acheteur particulier, vous devez utiliser la téléprocédure « Immatriculer un véhicule et demander un quitus fiscal ».

Cette téléprocédure est accessible uniquement pour les véhicules dont l'acheteur dispose d'un siège social dans l'un des départements suivants : Moselle (57), Nord (59), Pas-de-Calais (62), Bas-Rhin (67)

Cliquez sur le "+" pour davantage d'informations concernant le déroulement de cette démarche.



Votre véhicule a-t-il déjà été immatriculé dans un pays de l'Union Européenne ? *

Renseignez les informations relatives au véhicule :

Saisir les informations sur le véhicule

Peys d'immatriculation * ?

Numéro d'identification du véhicule (E) * ?

Date de première immatriculation (B) * ?

Numéro d'immatriculation (A) * ?

Marque * ?

Dénomination commerciale * ?

Saisir les informations concernant le propriétaire / titulaire du certificat d'immatriculation étranger

C'est un ?

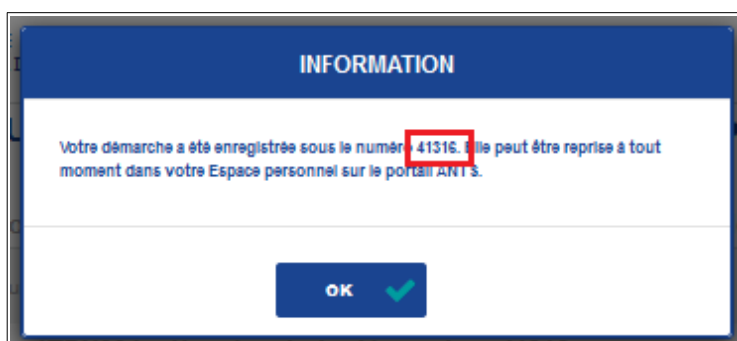
Raison Sociale ou Dénomination ?

Numéro de TVA intracommunautaire ?

Informations :
Pour remplir cette section, munissez-vous du certificat d'immatriculation (carte grise) de l'ancien propriétaire / titulaire du véhicule, qui a été remis lors de l'achat / de la réception.
Vous trouverez ces informations sur le certificat d'immatriculation de l'ancien propriétaire / titulaire. Elles sont renseignées en rubrique C.

Puis passez à l'étape suivante.


La demande est enregistrée et un numéro de démarche est attribué.



2.3.2. Rubrique « Vendeur »

À partir de cette étape, vous pouvez interrompre votre demande à tout moment, et la reprendre ultérieurement. Les données déjà renseignées sont automatiquement enregistrées.

- Si le vendeur du véhicule est le titulaire du certificat d'immatriculation étranger, cliquez sur « OUI ». Les données du vendeur sont pré-remplies à partir des informations d'identification fournies à la rubrique « véhicule ». Vérifiez les données pré-remplies (modifiables) avant de passer à l'étape suivante.




AGENCE NATIONALE
DES TITRES SÉCURISÉS

[Mon espace](#)


DEMANDER SEULEMENT UN QUITUS FISCAL (RÉSERVÉ AUX ACHETEURS PROFESSIONNELS)

Véhicule	Vendeur	Acheteur	Conditions de l'achat	Autres informations	Pièces justificatives	Récapitulatif	Finalisation
----------	----------------	----------	-----------------------	---------------------	-----------------------	---------------	--------------


Numéro d'immatriculation : - Numéro de la démarche :


 20 MN environ


Le vendeur du véhicule est-il ? *




Saisir les informations concernant le vendeur


C'est un 

Raison Sociale ou Dénomination 

Numéro de TVA intracommunautaire * 



Le vendeur est la personne ou entreprise qui a cédé le véhicule, dans le cadre d'une vente ou d'un don. Il ne s'agit pas nécessairement du titulaire actuel du certificat d'immatriculation. Attention à ne pas confondre le vendeur avec le mandataire, qui achète le véhicule pour autrui.



- Si le vendeur n'est pas le titulaire du certificat d'immatriculation étranger, cliquez sur « NON », puis renseignez les informations relatives au vendeur, disponibles sur la facture d'achat du véhicule .

AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS

DEMANDER SEULEMENT UN QUITUS FISCAL (RÉSERVÉ AUX ACHETEURS PROFESSIONNELS)

Véhicule **Vendeur** Acheteur Conditions de l'achat Autres informations Pièces justificatives Récapitulatif Finalisation

Numéro d'immatriculation : - Numéro de la démarche :

20 MN environ

Le vendeur du véhicule est-il ? * ?

Saisir les informations concernant le vendeur

C'est un ?

Nom * ?

Prénom * ?

Sexe * ?

i Le vendeur est la personne ou entreprise qui a cédé le véhicule, dans le cadre d'une vente ou d'un don. Il ne s'agit pas nécessairement du titulaire actuel du certificat d'immatriculation. Attention à ne pas confondre le vendeur avec le mandataire, qui achète le véhicule pour autrui.

← ÉTAPE PRÉCÉDENTE ÉTAPE SUIVANTE →

Puis passez à l'étape suivante.

2.3.3. Rubrique « Acheteur »

Renseignez les informations relatives à l'acheteur du véhicule : identité, adresse et coordonnées.

Remarque : l'acheteur n'est pas nécessairement le télédéclarant.

- Si l'acheteur n'est pas le télédéclarant, renseignez toutes les informations relatives à l'acheteur demandées.
- Si l'acheteur est le télédéclarant, vérifiez les informations pré-remplées et complétez les informations demandées.

Vérifiez ou saisissez les informations concernant l'acheteur. L'acheteur est obligatoirement un professionnel.

DEMANDER SEULEMENT UN QUITUS FISCAL (RÉSERVÉ AUX ACHETEURS PROFESSIONNELS)

Véhicule Vendeur **Acheteur** Conditions de l'achat Autres informations Pièces justificatives Récapitulatif Finalisation

Numéro d'immatriculation : - Numéro de la démarche :

 20 MN environ

L'acheteur du véhicule
est-il ? *

OUI

NON



Saisir les informations concernant l'acheteur

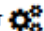
C'est un

PARTICULIER

PROFESSIONNEL



Numéro SIRET *

VÉRIFIER LE SIRET 



Raison Sociale ou
Dénomination *



L'acheteur du véhicule est-il un professionnel bénéficiant d'un régime dérogatoire (PBRD)? *

OUI

NON



Numéro de TVA intracommunautaire *



L'acheteur est la personne ou entreprise qui a acquis ou reçu le véhicule, dans le cadre d'une vente ou d'un don. Il ne s'agit pas nécessairement du futur titulaire du certificat d'immatriculation.



Pour les acheteurs professionnels : si vous souhaitez payer par prélèvement, vous devez disposer d'un espace professionnel sur le site impots.gouv.fr et y avoir déclaré un compte bancaire valide.

Renseignez les coordonnées de l'acheteur :

Saisir l'adresse où est domicilié l'acheteur

Etage / Escalier / Appartement / Hébergement (chez...)
 ?

Immeuble / Résidence / Bâtiment
 ?

Numéro Complément Type de voie Libellé ?

Lieu-dit / BP / Localité (si différente de la ville)
 ?

Code postal * Ville * ?

Pays * ?

Indiquer les coordonnées de l'acheteur

Adresse email * ?

Téléphone * ?

[← ÉTAPE PRÉCÉDENTE](#) [REPRENDRE PLUS TARD](#) [ÉTAPE SUIVANTE →](#)

i Dans cette section, précisez l'adresse de l'acheteur. Attention, dans le cadre de l'expérimentation, le siège social de l'acheteur doit impérativement être dans l'un des départements suivants : 57, 59, 62, 67. Si ce n'est pas le cas, veuillez abandonner cette téléprocédure et demander un quitus fiscal auprès de votre service des impôts des entreprises. Si vous poursuivez cette téléprocédure, elle sera rejetée par le service instructeur.

i Les informations de contact de l'acheteur sont indispensables au suivi de la demande. Merci de renseigner ces informations.

Puis passez à l'étape suivante.

2.3.4. Rubrique « Conditions de l'achat »

Si l'acheteur a fait appel à un intermédiaire (particulier ou professionnel), renseignez son identité et ses coordonnées.

L'intermédiaire peut être le télédéclarant. Dans ce cas, vérifiez l'identité de l'intermédiaire reportée à partir des informations connues du télédéclarant.

DEMANDER SEULEMENT UN QUITUS FISCAL (RÉSERVÉ AUX ACHETEURS PROFESSIONNELS)

Véhicule	Vendeur	Acheteur	Conditions de l'achat	Autres informations	Pièces justificatives	Récapitulatif	Finalisation
----------	---------	----------	------------------------------	---------------------	-----------------------	---------------	--------------

Numéro d'immatriculation : - Numéro de la démarche :


 20 MN environ

L'acheteur a-t-il fait appel à un intermédiaire ?

L'acheteur a-t-il fait appel à un intermédiaire ? *



L'intermédiaire du véhicule est-il ? *





L'intermédiaire est un relai entre le vendeur (la personne ou l'entreprise qui a cédé le véhicule) et l'acheteur (la personne ou l'entreprise qui a reçu le véhicule).


Attention : il n'est pas possible de déclarer la même personne en tant qu'acheteur et en tant qu'intermédiaire.

Saisir les informations concernant l'intermédiaire

C'est un 

Nom de naissance * 

Nom d'usage 

Prénom *  

Sexe * 

Date de naissance * 

Ville de naissance *  

Lieu de naissance *

Département de naissance * 

Puis renseignez les coordonnées de l'intermédiaire :

Saisir l'adresse où est domicilié l'intermédiaire

Etage / Escalier / Appartement / Hébergement (chez ...)
 ?

Immeuble / Résidence / Bâtiment
 ?

Numéro **Complément** **Type de voie** **Libellé**
 ?

Lieu-dit / BP / Localité (si différente de la ville)
 ?

Code postal * **Ville ***
 ?

Pays *
 ?

Info : Dans cette section, précisez l'adresse de l'intermédiaire.

Renseignez les conditions de l'achat telles qu'elles sont portées sur la facture d'achat. Ces informations sont essentielles au calcul du montant de TVA éventuellement due.

Préciser les conditions de l'achat :

Date d'achat * ?

Kilométrage (km) * ?

Pays d'achat * Sélectionnez un pays ?

Prix d'achat (en euros) * Euro ?

Mode de paiement utilisé * Sélectionnez un mode de paiement ?

Info : Les informations de la section Conditions de l'achat, telles la date, le prix et le pays d'achat, ont un impact sur le calcul de la TVA et doivent donc être renseignées. Merci de préciser ces informations.

Sélectionnez le cas échéant les conditions particulières d'achat dans les listes proposées. Sinon, cliquez sur « aucune de ces mentions » ou « aucune de ces situations ».

Préciser si l'une des mentions apparaît sur la facture *

Préciser si l'achat relève de l'une des situations suivantes *

Le véhicule est-il un véhicule de collection ? *

i Les mentions suivantes, indiquées sur la facture, ont un impact sur le calcul de la TVA. Si vous êtes concernés par l'une de ces mentions, merci de le préciser. Sinon, cliquez sur « Aucune de ces mentions ».

Puis passez à l'étape suivante.

2.3.5. Rubrique « Pièces justificatives »

Cette rubrique présente la liste des pièces justificatifs à joindre à la demande en fonction des informations renseignées aux étapes précédentes.


Pour la délivrance du quitus fiscal, certains documents doivent être obligatoirement fournis :

- un justificatif de domicile (titre de propriété, quittance de loyer, facture de gaz, d'électricité, de téléphone fixe ou de téléphone portable de moins de 6 mois, attestation d'assurance logement). Si vous êtes hébergé, il conviendra de joindre également la copie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de la personne qui vous héberge ;
- une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour) ;
- le certificat d'immatriculation définitif délivré à l'étranger si le véhicule a déjà été immatriculé ;
- la facture d'achat ou le certificat de cession avec les mentions suivantes :
 - nom, prénom ou raison sociale et adresse du vendeur (et numéro de TVA s'il s'agit d'un professionnel)
 - nom, prénom ou raison sociale et adresse de l'acquéreur

- numéro et date de la facture et de la livraison
- nature, genre, marque et type de véhicule
- numéro de série du châssis
- numéro d'immatriculation à l'étranger
- date de première mise en circulation
- kilométrage réel
- prix de vente
- si vous n'êtes pas l'acheteur du véhicule, le mandat de représentation et une copie de votre pièce d'identité.

D'autres pièces justificatives peuvent vous être demandées, en fonction des situations particulières que vous avez pu déclarer ou pour les besoins de l'immatriculation du véhicule.

Les pièces jointes sont admises au format JPEG, PDF et PNG. Chaque pièce jointe ne peut dépasser la taille maximum de 1 Mo.



**AGENCE NATIONALE
DES TITRES SÉCURISÉS**

[Mon espace](#)

DEMANDER SEULEMENT UN QUITUS FISCAL (RÉSERVÉ AUX ACHETEURS
PROFESSIONNELS)

Véhicule

Vendeur

Acheteur

Conditions de l'achat


Autres informations

Pièces justificatives







Récapitulatif

Finalisation


Numéro d'immatriculation : – **Numéro de la démarche :**

 20 MN environ

Pièces justificatives nécessaires

Pièces nécessaires	Pièces jointes	Actions
Pièce justifiant les caractéristiques techniques du véhicule *	?	AJOUTER 
Certificat d'immatriculation (ex-carte grise) définitif du titulaire à l'étranger *	?	AJOUTER 
Copie d'une pièce d'identité du dirigeant (pour un acheteur professionnel) *	?	AJOUTER 
Extrait Kbis récent du registre du commerce et des sociétés	?	AJOUTER 
Justificatif de vente (facture d'achat) *	?	AJOUTER 
<input type="text" value="Sélectionner le libellé de la pièce jointe"/>		AJOUTER 

← ÉTAPE PRÉCÉDENTE

REPRENDRE PLUS TARD 

ÉTAPE SUIVANTE →

Vous pouvez également ajouter toute pièce justificative que vous jugerez utile à votre demande.

Puis passez à l'étape suivante.

2.3.6. Rubrique « Récapitulatif »

À ce stade de la téléprocédure, vous pouvez :

- consulter le récapitulatif de la demande,
- poser une question sur la TVA.

Si la TVA est due sur l'opération, vous devez également procéder à son paiement.

DEMANDER SEULEMENT UN QUITUS FISCAL (RÉSERVÉ AUX ACHETEURS PROFESSIONNELS)

Véhicule	Vendeur	Acheteur	Conditions de l'achat	Autres informations	Pièces justificatives	Récapitulatif	Finalisation
----------	---------	----------	-----------------------	---------------------	-----------------------	----------------------	--------------

Numéro d'immatriculation : [] – Numéro de la démarche : []

16 MN environ

Pour valider votre téléprocédure :

- Veuillez vérifier les informations ci-dessous
- Veuillez cocher les conditions légales d'utilisation
- Cliquez sur "Procéder au paiement" en bas de page

En cas d'erreur, vous pouvez modifier votre demande en cliquant sur "ÉTAPE PRÉCÉDENTE"

Récapitulatif 1

Véhicule

Pays d'immatriculation []

Numéro d'immatriculation (A) []

Date de première immatriculation (B) []

Numéro d'identification du véhicule (E) []

Marque []

Dénomination commerciale []

Raison sociale ou Dénomination []

Numéro de TVA intracommunautaire []

Récapitulatif des étapes

- Renseignement du formulaire
- 2** TVA à régler 4001 € ?
Paiement du quitus fiscal
- 3 Instruction de la demande
Par la Direction Générale des Finances Publiques.
Délai moyen : 3 semaines
- 4 Finalisation

Adresse mail pour envoi du reçu de paiement : * [] 3

Modalités de paiement de la TVA * Sélectionnez un mode de paie v

Ces montants sont donnés à titre indicatif et nécessitent l'instruction de la DGFiP

Vendeur

Acheteur

Conditions de l'achat

Pièces justificatives

Conditions légales d'utilisation

J'ai bien pris connaissance que les fausses déclarations et l'usage de fausses déclarations sont punis de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende, article 441-1 du code pénal. *

Je m'oppose à la réutilisation de mes données personnelles à des fins de prospection commerciale.

2

ÉTAPE PRÉCÉDENTE

REPRENDRE PLUS TARD

POSER UNE QUESTION

PROCÉDER AU PAIEMENT

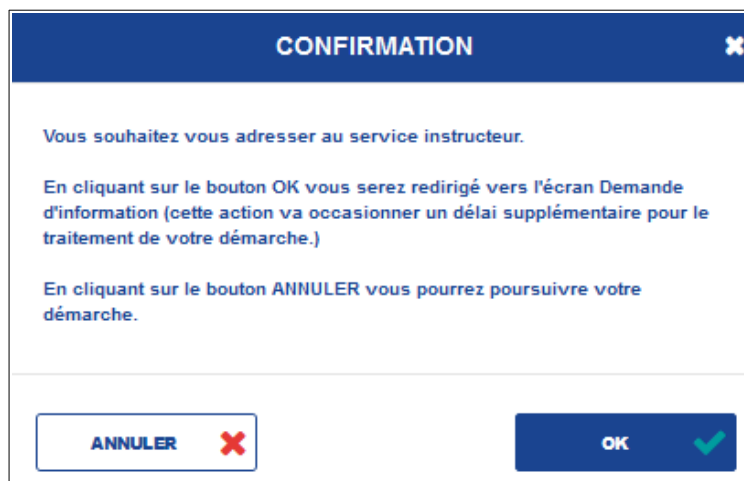
Consulter le récapitulatif de la demande : ①

Le récapitulatif regroupe par rubriques dépliantes les informations renseignées. Il constitue la dernière étape avant la confirmation de la demande de quitus et le paiement de la TVA. **Une fois confirmée, la demande n'est plus modifiable.** Il convient donc de vérifier toutes les informations affichées dans le récapitulatif.

À cette étape, pour modifier votre téléprocédure, vous pouvez revenir sur les différents onglets en cliquant sur « étape précédente ».

Poser une question sur la TVA : ②

Vous souhaitez demander des informations sur la délivrance des quitus ou sur la TVA : cliquez sur « Poser une question » :



A confirmation dialog box with a blue header containing the word "CONFIRMATION" and a close button (X). The main content area contains three lines of text: "Vous souhaitez vous adresser au service instructeur.", "En cliquant sur le bouton OK vous serez redirigé vers l'écran Demande d'information (cette action va occasionner un délai supplémentaire pour le traitement de votre démarche.)", and "En cliquant sur le bouton ANNULER vous pourrez poursuivre votre démarche.". At the bottom, there are two buttons: "ANNULER" with a red X icon and "OK" with a green checkmark icon.

Puis renseignez le champ de saisie libre « Demande » pour poser votre question :



A form titled "Mes demandes d'information pour la démarche Demande de quitus fiscal et dimmatriculation N° 40024". Below the title is a link "Détail de la demande". The main area is a large, empty text input field. At the bottom left, there is a smaller text input field labeled "Demande :" with a question mark icon to its right. At the bottom right, there are two buttons: "ANNULER" with a red X icon and "ENVOYER" with a blue arrow icon. The "Demande :" field and the "ENVOYER" button are highlighted with red boxes.

La téléprocédure est mise en attente le temps de l’instruction de votre demande d’information. La réponse de l’administration est consultable dans la rubrique « Mes messages » de votre espace personnel. La téléprocédure peut alors être reprise pour finalisation.

Acquitter en ligne la TVA éventuellement due : ③

Important : le montant de la TVA à payer est calculé automatiquement à partir des informations renseignées. Une fois le paiement de la TVA effectué, la demande de quitus fiscal est instruite par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), à partir des informations renseignées et des pièces justificatives produites. Le montant de la TVA peut être recalculé à l’issue de cette instruction, et un complément de TVA peut être réclamé.

Le paiement se fait soit :

- lors de votre déclaration de TVA,
- par l’application sécurisée Payfip, par carte bancaire ou par prélèvement bancaire.

Pour acquitter la TVA due via votre déclaration de TVA :

- sélectionner la modalité de paiement de la TVA « Paiement effectué dans une précédente déclaration de TVA »,
- renseigner l’année de la déclaration de TVA,
- renseigner le mois de la déclaration de TVA.

The screenshot shows a web form for confirming VAT payment. It includes a dropdown menu for payment modalities, two input fields for the declaration year and month, and a confirmation message.

Modalités de paiement de la TVA : Paiement effectué dans une | ✓ ?

Sélectionnez un mode de paiement

Paiement immédiat

Paiement effectué dans une précédente déclaration de TVA

Année de la déclaration de TVA : 2023 ✓ ?

Mois de la déclaration de TVA : Janvier ✓ ?

Votre choix de mode de paiement a bien été pris en compte. Vous n'avez rien à régler dans l'immédiat.

Si vous disposez d'une caution, d'une dispense de caution, ou d'une dispense de visa, vous pouvez sélectionner la modalité de paiement parmi les items suivant :

- « Paiement immédiat »
- « Paiement effectué dans une prochaine déclaration de TVA ».

Pour acquitter la TVA due par carte bancaire, vérifiez préalablement auprès de votre banque le plafond de paiement autorisé.

Pour acquitter la TVA due par prélèvement bancaire, vous serez redirigé vers votre espace professionnel sur le site impots.gouv.fr, dans lequel vous devez disposer préalablement d'un compte bancaire assorti d'un mandat SEPA enregistré par votre établissement bancaire.

2.3.7. Rubrique « Finalisation »

Une fois confirmée, votre demande n'est plus modifiable. Vous pouvez télécharger le récapitulatif de la demande.

Vous pouvez consulter l'avancement du traitement de votre demande sur votre compte ANTS.

Suite à l'instruction, vous recevrez un courriel vous informant de la délivrance du quitus fiscal. Vous pouvez consulter le résultat de l'instruction sur votre compte personnel ANTS.

3. Suivre l'évolution de ma demande de quitus fiscal

Pour suivre l'état d'avancement de votre demande, connectez-vous à votre espace personnel, sur le site de l'ANTS.

The screenshot shows the ANTS website interface. At the top, there is a navigation bar with the French Republic logo and the text 'Agence nationale des titres sécurisés'. Below this, there are several menu items: 'Mes démarches en ligne', 'Mes informations personnelles', 'Mes messages' (highlighted with a red box and a circled '1'), and 'Mes documents'. The main content area starts with a welcome message 'Bienvenue sur votre compte' and a 'Dernière connexion le' field. Below this, there is a section titled 'VOS DEMANDES' with a 'Nouvelle demande' button. A blue box highlights the text 'Afficher vos demandes d'immatriculation en cours' (highlighted with a red box and a circled '2'). Below this is a table with the following columns: 'Numéro de demande', 'Type de demande', 'Référence du dossier', 'Créée le', 'État', and 'Actions'. The table contains one row with the following data: '41321', 'Demande de Quitus fiscal seul', a greyed-out reference number, '13/03/2023', and 'Demande à compléter'. The 'Actions' column for this row contains a 'Reprendre' button with a dropdown menu showing 'Reprendre', 'Consulter', and 'Supprimer'.

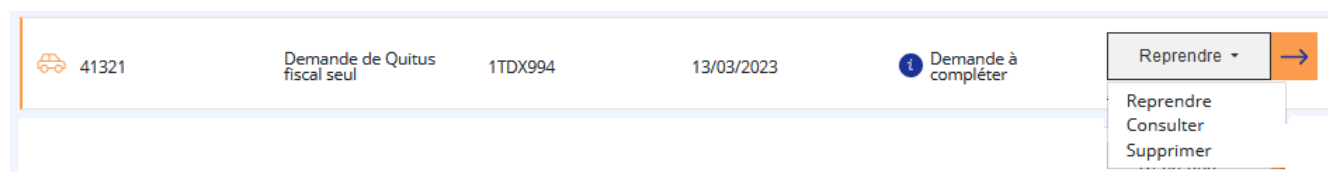
- 1 Consultez les messages adressés par le service instructeur, qui vous informent de l'état d'avancement de votre demande.
- 2 Consultez la liste de vos demandes d'immatriculation et de quitus fiscal en cours.

4. Compléter ma demande de quitus fiscal

Une fois la demande de quitus fiscal confirmée, celle-ci ne peut plus être modifiée. Elle peut toutefois être complétée, sur votre initiative ou à la demande de l'administration. Vous pouvez également poser une question au service instructeur.

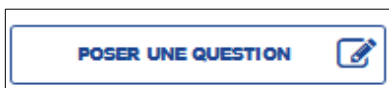
4.1. Poser une question au service instructeur ou joindre des pièces complémentaires

Sélectionnez la demande d'immatriculation en cours à reprendre :



Votre téléprocédure s'ouvre directement à la rubrique « Récapitulatif ».

Sélectionnez le bouton



Puis renseignez le champ de saisie libre « Demande » pour poser votre question et/ou ajoutez des pièces jointes complémentaires :

Demande :

Pièces nécessaires

Sélectionner le libellé de la pièce ▼

Pièces jointes

Actions

AJOUTER

ANNULER

ENVOYER

> Pièces justificatives précédemment téléversées

	VISUALISER
39972_QFUN_Certificat_dimmatriculation_ex-carte_grise_définif_du_titulaire_à_l'étranger_CI_Etranger.pdf	VISUALISER
39972_QFUN_Pièce_justifiant_les_caractéristiques_techniques_du_véhicule_Justificatif_des_caracteristiques_techniques.jpg	VISUALISER
39972_QFUN_Demande_dimmatriculation_signée_Cerfa_13750_DI.pdf	VISUALISER
39972_QFUN_Justificatif_de_contrôle_technique_françaisétranger_datant_de_moins_de_6_mois_à_compter_de_la_demande_Justificatif_de_controle_technique.jpg	VISUALISER
39972_QFUN_Justificatif_de_vente_facture_dachat_Facture_vente.pdf	VISUALISER

Et envoyez votre demande au service instructeur



4.2. Compléter ou corriger ma demande de quitus fiscal à la demande de l'administration

Le service instructeur peut vous demander de compléter ou de corriger votre demande. La demande de l'administration est consultable dans la rubrique « Mes messages » :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence nationale des titres sécurisés

Compte n° [Me déconnecter](#)

Mes démarches en ligne
Mes informations personnelles
Mes messages
Mes documents 1

Mes messages

[Vos messages archivés](#)

Tous les messages non archivés sont automatiquement supprimés au bout de 3 mois

par page 5 ▼
◀ 2/2 ▶

Changement d'état - Immatriculation et régularisation de la TVA

09/12/2022 [Masquer le contenu du message](#) archiver le message supprimer le message

Bonjour Madame

Votre demande n° nécessite des informations ou des pièces supplémentaires afin de finaliser votre dossier.
Rendez-vous sur votre espace usager accessible en cliquant sur le lien suivant : <https://moncompte.ppd.ants.gouv.fr>

Voici des précisions concernant les actions à réaliser :
Autre motif - champ libre : demande d'information au TD

Comment accéder à mon espace ?
> Connectez-vous à votre compte
> Dans le tableau « Vos Demandes » :
>> Sélectionnez « Reprendre » au niveau de la demande n° afin de la compléter

Dans la liste des demandes d'immatriculation en cours, sélectionnez la demande à compléter :

Afficher vos demandes d'immatriculation en cours						
Numéro de demande	Type de demande	Référence du dossier	Créée le	État	Actions	
 [redacted]	Demande de Quitus fiscal seul	[redacted]	13/03/2023	 Demande à compléter	Reprendre ▾	
						Aide et contacts 
 [redacted]	Demande de Quitus fiscal seul	[redacted]	04/07/2022	 Demande à compléter Nous vous invitons à reprendre votre demande afin de prendre connaissance des éléments demandés.	Reprendre ▾	
						Aide et contacts 

Complétez votre demande ou effectuez les corrections demandées puis validez votre demande pour renvoi au service instructeur.